

FOYER EDUCATIF
« LA PASSERELLE »



RAPPORT D'ACTIVITE

2

0

1

0

FOYER ÉDUCATIF "LA PASSERELLE"

CONTACT :

8 bis rue du Puits Sucré
91630 MAROLLES EN HUREPOIX
Téléphone : 01.64.56.17.94
Télécopie : 01.64.56.07.12

ACCÈS :

Par la route : R.N. 20 - Après Arpajon, sortie
Direction Évry.

RER C : Direction Saint-Martin d'Étampes -
Gare "Marolles en Hurepoix".

ACCUEIL :

"La Passerelle" reçoit des mineurs (10/21 ans) des deux sexes originaires, en priorité, du département de l'Essonne.

Les groupes sont verticaux et de petits effectifs (10 à 11 jeunes).

Effectif : 45

MISSION :

Le Foyer Éducatif "La Passerelle" propose un accompagnement éducatif individualisé s'articulant autour de :

- L'accueil
- L'action éducative accompagnée d'un travail avec les familles
- L'éventualité d'une orientation
- L'insertion scolaire et professionnelle
- La prise d'autonomie

FONCTIONNEMENT :

- Durée de prise en charge variable en fonction de chaque jeune.
- 3 foyers éducatifs accueillant 10 à 11 jeunes.
- 1 Service Alternatif en Groupe Restreint, le S.A.G.R., 13 places.
- Équipe pluri professionnelle travaillant en interdisciplinarité.
- Inter partenariat étroit avec les référents sociaux, les acteurs locaux de l'éducation spécialisée et l'insertion des jeunes.

ADMISSION :

La demande d'admission se fait par courrier avec une présentation du jeune et les raisons du placement. Le chef de service éducatif évalue la faisabilité de l'admission au travers de rendez-vous. La décision d'admission du directeur intervient dans les délais les plus brefs.

AGRÉMENT :

L'établissement est agréé Aide Sociale à l'Enfance par le Conseil Général de l'Essonne.

STRUCTURE :

Directeur : Emmanuel BRETON

Équipe :

- Psychologues,
- Chefs de service,
- Éducateurs spécialisés,
- Éducateurs scolaires,
- Comptable,
- Économe,
- Secrétaire de direction,
- Secrétaire,
- Agents Techniques (Maîtresses de maison, Hommes d'entretien).

Foyer Educatif La Passerelle



INTRODUCTION

Je suis assez satisfait de pouvoir vous présenter ce rapport d'activité pour l'année 2010, toujours aussi singulier il me semble, comme d'ailleurs les précédents. Ainsi, pour cet écrit, et à l'image de ce que nous avons réalisé l'année passée avec des éducateurs, j'ai demandé aux psychologues des services éducatifs de prendre la plume.

Ils ont accepté et se sont proposé de commenter l'année, leur fonction, leur positionnement et leur implication au sein de l'institution. Vous trouverez donc, les écrits de Julie TAMA, psychologue au service éducatif de BOURAY, de Catherine BUIS, psychologue au service éducatif de SAINT GERMAIN, de Jacques CHEVALLIER, psychologue au service éducatif de MAROLLES et de Brigitte MAHIEU, psychologue au service éducatif des appartements partagés de BRETIGNY. Vous trouverez également des indications chiffrées sur l'année écoulée par Isabelle BARTOLINI, secrétaire.

Je souhaiterais revenir sur l'année écoulée en évoquant tout d'abord le travail de qualité, réalisé par les équipes éducatives, auprès des jeunes que nous accueillons. Je ne vais pas pouvoir ici reprendre tous les parcours singuliers et les accompagnements spécifiques pour en témoigner. Cela peut s'exprimer au regard de certains chiffres assez significatifs. Il est à noter, tout d'abord, une réelle stabilité des cadres de l'institution et du personnel en général, conférant aux services éducatifs un équilibre et une assurance qui a pu faire défaut dans le passé. Nous constatons, en droite ligne, que les jeunes sur l'année écoulée, se sont davantage posés que les années antérieures. Ainsi, le nombre d'entrées et de sorties est très inférieur à celui connu depuis cinq exercices, passant en moyenne de 30 admissions à 21 pour cette année et de 29,5 sorties en moyenne à 22 cette année. Les accueils ont donc été plus accomplis dans la durée. La simple lecture de chiffres ne peut donner réalité d'une activité écoulée, mais il me semblait important de les prendre pour exemple, pour réaffirmer que la constance, la ténacité, la persévérance et l'engagement sont des valeurs importantes et nécessaires en matière d'éducation spécialisée.

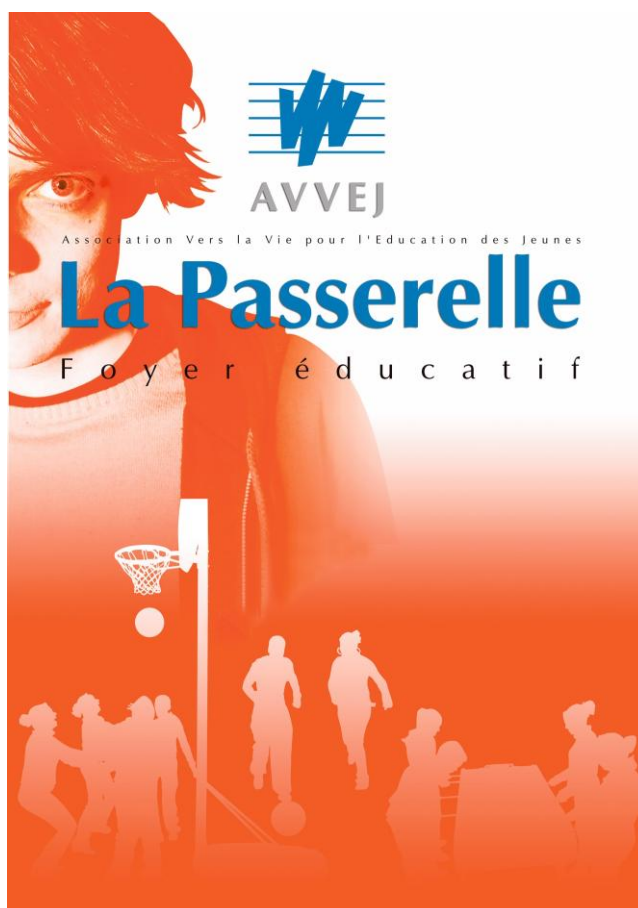
Je retiendrai pareillement, comme fait marquant de l'année, la fête de La Passerelle le 23 juin 2010. Le « comité des fêtes », regroupant des salariés de l'institution s'était réuni à de nombreuses reprises pour organiser cette journée. Le départ s'est réalisé en véhicule, en direction du château de VINCENNES, lieu de rassemblement, puis les équipes ont été formées avec comme objectif de résoudre des énigmes et de se rendre ensuite, à travers la capitale, afin de prendre en photos des monuments ou des lieux précis pour ensuite trouver l'endroit du rendez-vous final. Pendant ce temps, l'intendance s'est mise en marche vers le parc des Buttes Chaumont, lieu de notre destination. Nous avons vu arriver toutes les équipes, heureuses, et même si au départ, certains jeunes ont pu être un peu décontenancés par l'initiative, ne voulant pas forcément marcher toute la journée, ils étaient contents, à l'arrivée, d'avoir réalisé ce périple. Après les résultats, nous avons tranquillement pris le temps de dîner le soir, dans le parc, grâce au travail de préparation des maîtresses de maison. Nous avons tous pu noter la douceur, le bien-être et la détente avec laquelle cette journée s'est déroulée. Cela vient également marquer, il me semble, l'état d'esprit institutionnel actuel. Je souhaite ici mentionner la qualité de nos séjours éducatifs et l'implication des éducateurs dans leur organisation. Ces initiatives contribuent grandement à l'équilibre des groupes de jeunes que nous accueillons, et cela est à mettre, bien sûr, en corrélation avec les chiffres évoqués précédemment.

Pour conclure, je tiens à préciser que des chantiers ont ouverts au cours de l'année :

- Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) qui se trouvait être en sommeil a été revisité par un travail d'équipe et nous en sommes à sa concrétisation.
- Les entretiens annuels d'évolution ont été mis en œuvre.
- Un document de travail a vu le jour concernant la référence éducative et cela vient concrètement indiquer aux éducateurs et aux services éducatifs la voie à suivre. - Le projet de service éducatif des appartements partagés est en cours d'achèvement.

Je reste cependant très en attente concernant la réalisation de projets indispensables au développement de l'institution : l'agrandissement du bâtiment administratif avec l'octroi d'une salle de réunion à destination des équipes éducatives et l'augmentation nécessaire du temps d'encadrement éducatif dans les services collectifs, comme cela est demandé depuis plusieurs exercices.

Emmanuel BRETON
Directeur



Mon travail s'est précisé depuis deux ans. Mes missions sont très variées et de ce fait très intéressantes.

Le travail auprès de l'équipe

Ma participation aux réunions d'équipe hebdomadaires est me semble-t-il essentielle. Elle me permet tout d'abord de m'informer sur les événements de la semaine. En outre, du fait de ma position, j'apporte une réflexion, j'amène des questionnements sur les pratiques éducatives et sur les actes posés par les jeunes. J'essaie, avec mes connaissances et ma position, d'analyser au mieux les situations afin de permettre une meilleure relation entre les jeunes et les éducateurs, et ainsi de les aider, les aiguiller, dans leur travail. L'équipe qui n'avait pas l'habitude de travailler avec un(e) psychologue a mis du temps à entendre et à intégrer ma parole de clinicienne. Désormais cette parole est plus accessible et l'équipe me sollicite très souvent quand un jeune ou un parent est en difficulté et/ou en souffrance, n'hésitant pas à proposer de prendre rendez-vous avec moi. Il est à noter que ma position n'est pas d'animer un groupe d'analyse de pratiques, ni de supervision.

Il peut m'arriver aussi dans des moments informels d'échanger avec les éducateurs sur leur pratique ou sur la situation d'un jeune, ce qui je pense reste aussi pour eux un éclairage important notamment lorsqu'ils sont confrontés à des situations difficiles.

Le soutien auprès des jeunes

- Entretiens individuels

Lorsqu'un jeune arrive sur le foyer, il doit impérativement me rencontrer. Lors de cet entretien, je lui expose mon travail, lui demande de se présenter un peu et en tout cas de m'expliquer les raisons de son placement. Ces entretiens peuvent être très variés en fonction de l'aisance du jeune à être seul en présence d'un adulte, en fonction de la représentation qu'il a du « psy » aussi.

Je suis aussi quelques jeunes de façon plus régulière en gardant toujours en tête l'idée que ma mission ici n'est pas de mener des thérapies. Dans le cas d'une telle demande, je fais en sorte que le relais soit pris sur le secteur de pédopsychiatrie ou avec des thérapeutes libéraux.

- Entretien jeune - chef de service éducatif

La position des éducateurs qui accompagnent le jeune au quotidien du lever au coucher rend parfois la relation difficile. En effet, les jeunes ont souvent tendance à reproduire les fonctionnements familiaux avec les éducateurs ce qui rend leur travail très compliqué.

Afin de désamorcer des situations difficiles voire critiques, nous proposons des entretiens croisés avec la chef de service éducatif et le jeune afin d'essayer de mettre du sens sur les actes posés par ce dernier.

Il nous est arrivé par exemple cette année de recevoir à deux reprises une jeune qui était en opposition complète et mettait à mal son placement. Nous avons pu, grâce à ces deux entretiens, rétablir un contact avec cette jeune fille. Dans cet espace privilégié, sans les éducateurs qui s'occupent d'elle au quotidien, sa parole s'est libérée et elle a pu nous dire ses difficultés. Nous avons ensuite passé le relais à l'équipe, ce qui a permis à cette jeune de continuer son chemin et de profiter pleinement de son placement. Elle a pu ainsi préparer calmement son départ, en continuité avec son projet professionnel, sans que celui-ci soit vécu comme un abandon ou une rupture insupportable.

Le soutien du lien parent(s)/adolescent(e)

- Entretiens parent(s)/adolescent(e) en co-animation avec un éducateur
Lorsque le jeune ou l'équipe le demande nous mettons en place des entretiens croisés avec lui et ses parents. Auparavant, l'accord de l'adolescent(e) pour ce travail est primordial. Si celui-ci accepte, nous contactons alors ses parents pour prendre rendez-vous en expliquant notre démarche. Ces entretiens sont co-animés avec un éducateur, la présence de celui-ci permettant de médiatiser les rencontres. L'éducateur présent n'est pas forcément l'éducateur référent du jeune mais c'est toujours le même éducateur qui sera là. La souplesse de l'équipe lui permet ainsi de s'impliquer dans ce travail et d'imposer une permanence du dispositif.

Ces entretiens découlent en partie des raisons du placement du jeune. Une mésentente importante, une incompréhension, un conflit entre l'enfant et son/ses parent(s) qui rendent la relation extrêmement compliquée voire impossible. L'idée de ces entretiens est de remettre une parole là où il n'y a plus que des actes et de la violence. Encore une fois, il ne s'agit pas d'entamer une thérapie familiale mais plutôt de rétablir un dialogue faisant souvent défaut.

- Entretiens avec les parents et la chef de service éducatif
Il peut m'arriver, dans certaines situations critiques d'être sollicitée par la chef de service éducatif pour co-animer des entretiens avec les parents. Ces entretiens qui ont lieu à l'extérieur du pavillon, à l'administratif, dans un lieu plus neutre permettent parfois d'offrir un espace de parole à des parents en souffrance, qui vivent malgré tout, souvent mal le placement. Pris souvent dans une double position, celle de la culpabilité et celle du soulagement, nous les étayons, les rassurons, les aidons même parfois à reprendre leur place de parents.

Travail de lien avec l'extérieur

En fonction des situations, il peut m'arriver de prendre contact avec des médecins psychiatres, des orthophonistes ou même d'autres institutions en lien avec les jeunes accueillis.

Pour une situation, j'ai accompagné à plusieurs reprises une jeune et sa sœur à des entretiens d'ethnopsychologie auxquels j'ai participé ainsi que les éducateurs présents. Ces rencontres ont permis de reprendre contact avec la famille un peu disloquée. Cette prise de contact a rendu possible un travail commun avec deux autres institutions (ASE et MECS) prenant en charge d'autres membres de la fratrie, l'idée de ce travail étant de faire du lien pour aider ces enfants, en demande, à maintenir un contact régulier.

Travail institutionnel

J'ai pu m'investir l'année dernière dans la préparation et la participation au séminaire de l'association. Cette expérience m'a permis de travailler avec d'autres collègues et de réfléchir ensemble sur nos pratiques et les questions que nous amène notre travail auprès des jeunes.

Par ailleurs, ma participation aux réunions des cadres m'offre une parenthèse dans ma pratique quotidienne me permettant de réfléchir avec mes pairs et l'équipe de direction sur des thèmes plus approfondis.

Même si je ne peux assister à toutes les réunions institutionnelles en raison de mon emploi du temps, j'y trouve mon intérêt dans la rencontre avec les autres professionnels et les réflexions que nous pouvons mener ensemble.

Notre intervention commune, avec deux autres psychologues, sur la question du transfert a été intéressante. Elle a soulevé des questions et des réactions passionnées, au sein des équipes, et nous a permis, me semble-t-il, de réfléchir sur la manière de mettre au service des équipes, nos apports théoriques et réflexifs. En outre, ces réunions ont le mérite de faire institution et de nous rappeler que nous ne travaillons pas seuls mais en équipe, pluridisciplinaire.

En conclusion, j'ai mis du temps à trouver et à prendre ma place au sein du Foyer. Travailler dans une institution relevant du social était pour moi une première expérience. J'ai dû adapter mon discours, ma pratique afin de ne pas travailler en opposition et d'éviter de reproduire le clivage classique éducatif/soin. Désormais, de par ma participation dans les différents espaces institutionnels, je peux dire que j'ai trouvé ma place et que les éducateurs comme les jeunes l'ont identifiée aussi.



Voici donc à travers quelques points, l'exposé des différents axes de mon activité de psychologue au sein du foyer éducatif La Passerelle depuis juin 2010.

Cette ébauche de construction de mon cadre d'intervention s'appuie sur la rencontre avec les jeunes et leurs éducateurs sans qui cette élaboration ne serait pas possible.

Le psychologue au foyer constitue par ses choix méthodologiques, un outil, un support de compréhension clinique du cas par cas.

La clinique de l'adolescence est une clinique mouvante. L'adolescence, du fait de son lien intime avec l'évolution des signifiants et des discours qui organisent le lien social, change avec eux, au moins dans son expression psychopathologique.

Comprendre et traiter les troubles de l'adolescence qui s'expriment au foyer doit prendre appui sur une métapsychologie des opérations à l'œuvre dans ce temps de reconstruction du fantasme entre l'infantile et l'âge adulte.

« Le travail de l'adolescent, c'est de quitter la place assignée qui est la sienne, en tant qu'enfant, dans le discours familial, en trouvant une place, qui lui ressemble, dans le discours social ¹ »

A partir de la parole du sujet exprimée par lui-même (en mots ou en actes qui font symptôme) ou rapportée par ses éducateurs, nous analyserons les modes de fonctionnement psychique c'est-à-dire les enjeux psychiques de son mode d'être qui orientent son existence, pour l'aider à trouver cette place.

Le sujet est un être parlant, il a accès au défilé de la langue qui permet l'expression de son histoire et de sa place particulière avec tous ses avatars. Le psychologue est convoqué pour ***l'écouter*** et essayer d'en ***entendre*** quelque chose.

Nous essayerons ainsi d'entendre les modalités d'expression de la demande et des besoins des adolescents, pour en déterminer des hypothèses de compréhension de la structuration de leur subjectivité, afin d'orienter et d'ajuster les axes de travail éducatif.

Les conditions d'accueil du jeune au foyer lui permettent par le dispositif institutionnel d'être sujet de son histoire, c'est pourquoi, ***le temps de l'admission*** et les rencontres qui vont s'y dérouler seront déterminants, dans la possibilité qui est donnée au jeune d'être sujet de son histoire, et de son histoire à la Passerelle ; c'est-à-dire responsable de ce dont il va se saisir ou pas dans ce que l'institution lui propose.

L'admission pose les jalons d'un travail éducatif accordé au plus près des préoccupations du jeune et sa famille. C'est le temps de base pour indiquer aux futurs résidents les moyens qu'il a, à sa disposition, pour construire un projet et le réaliser.

Le psychologue est proposé comme support pour penser les nécessités et désirs de chaque jeune tourné vers un avenir. Ils savent donc qu'ils peuvent faire appel à lui.

¹ Serge LESOURD, Adolescences...rencontres au féminin, Ed. DUNOD.

Le travail du psychologue s'est organisé autour de deux axes :

- La rencontre individuelle avec chaque jeune accueilli au foyer dans le cadre **d'entretiens individuels**,
- Le travail d'élaboration pluridisciplinaire de chaque cas individuel afin d'ajuster au mieux les projets éducatifs nécessaires à chaque résident du foyer, par la participation aux **réunions d'équipe** hebdomadaires d'éducateurs animées par la chef de service éducatif du foyer.

Le psychologue dispose d'un bureau à l'intérieur du pavillon. Il est ainsi immergé dans leur lieu de vie quelques heures par semaine, en même temps qu'il est clairement défini et séparé du bureau des éducateurs et de celui de la chef de service.

Ce pavillon est un lieu de vie où peuvent s'adresser en quatre lieux distincts, des préoccupations différentes et qui constituent pourtant une unité : les éducateurs, la maîtresse de maison, la chef de service et la psychologue.

Dès lors, le psychologue fait partie du cadre de la structure qui les accueille et un espace est dédié à son intervention ce qui n'est pas sans incidence sur la possibilité de rencontrer ces jeunes. En effet, elle est facilitée et en même temps elle ne doit pas se confondre à la vocation éducative du foyer.

Cet espace intégré à la vie quotidienne, doit rester un espace à part entière. La question psychique et les attentes éducatives sont différentes en même temps qu'elles se complètent.

Ma démarche vise alors à laisser accessible un lieu de parole et d'écoute spécifique pour les jeunes lors d'entretiens individuels et pour les éducateurs dans le cadre de réflexions sur les situations qu'ils vivent.

Les entretiens individuels (entretiens cliniques) avec les jeunes

Le dispositif institutionnel, par l'attention particulière qui est faite à ce moment précis qui est celui de l'admission, prévoit un premier entretien avec le psychologue.

Le psychologue participe ainsi à cette scène institutionnelle où il a à y tenir sa place.

Je pense qu'il doit avoir lieu dès l'arrivée du jeune au foyer, de façon à ce que le fonctionnement du groupe n'altère pas la qualité singulière du nouvel arrivant, encore accessible.

Ce premier entretien est un accueil. Il vise à évaluer les possibilités d'introspection psychique qui peuvent être mobilisées, la souplesse et la rigidité des mouvements psychiques, les capacités associatives du sujet, la qualité du mode relationnel.

Dans un rapport souvent déjà chargé, le psychologue est perçu comme celui qui pose trop de questions sur le passé, celui dont il faut se méfier parce qu'il déforme les propos.

Un adolescent peut être retenu par de graves conflits intérieurs ainsi que par une situation existentielle tragique qui retentit nécessairement sur sa vie psychique. Dans ce cas, une rencontre avec le psychologue peut apparaître aux yeux de l'adolescent comme un redoublement de ses difficultés déjà considérables.

Par voie de conséquence, il ne fait alors que tolérer l'entretien quand il ne le rejette pas unilatéralement. Il s'agira alors de faire preuve de tact et d'une grande réserve.

Paradoxalement, il éprouve souvent même la nécessité de remédier à son malaise, sentiment qu'il pourra avouer bien plus tard, rétrospectivement et quand une histoire se sera un peu tissée entre lui et le psychologue.

C. que j'ai rencontré deux fois, sur les conseils de son éducateur à venir me parler de ses difficultés, lui répond qu'il ne veut pas car il a le sentiment d'être pris pour un enfant.

C. est un jeune homme très séducteur avec les jeunes filles du foyer. Dès lors qu'il se trouve en entretien, cette attitude ne fonctionne plus pour laisser apparaître un enfant perdu qu'il est aussi, exilé de son pays, en errance, sans le foyer qui lui assure « le gîte et le couvert ».

Et ça, il le sait. Alors face à ce sentiment de détresse infantile que le face à face avec le psychologue met à jour, il projette sur le psychologue, ce sentiment qui est le sien : « je suis un enfant ». C'est l'affect qui y est rattaché, qu'il rejette avant tout. Il est un enfant triste et ne veut rien en savoir.

J'ai choisi de m'adresser aux jeunes avec le vouvoiement, ce qui assure un respect de la position d'inconnu réciproque qui est d'abord la nôtre. Et puis ouvre la perspective sur le pluriel, le multiple, de ce qui constitue un sujet.

Il ne s'agit donc en aucun cas de questionner sur un passé, mais bien d'être à l'écoute de ce qui se joue pour chaque jeune dans le *transfert à l'institution* qui est d'ores et déjà à l'œuvre pour lui (et pour sa famille).

Il est important de rassurer, sur la confidentialité de l'entretien, mais aussi de mentionner la possibilité que je me réserve de dire à l'équipe les éléments qui me paraîtraient le mettre en danger.

Il s'agit donc de s'approcher de la singularité du sujet adolescent pour lui proposer une forme d'attention qui s'accorde non à ses manifestations symptomatiques mais à ce qu'il *est*, ce qu'il est devenu au cours de son histoire.

Si cette première rencontre vise aussi à dédramatiser « le psy », il est souhaitable qu'elle engage les deux interlocuteurs sur les bases d'une relation transférentielle positive, prémices à la possibilité d'un échange régulier constructif.

Les entretiens sont répétés avec souvent de longs intervalles.

Ces entretiens visent avant tout à sensibiliser, à susciter l'intérêt du jeune pour sa propre psyché (que se passe-t-il dans ma tête et quelles conséquences cela a sur mon existence ? pour le résumer ainsi).

Quand un adolescent rencontre un psychologue, volontairement ou non, complaisamment ou pas, il attend une réaction. Le psychologue initie un mouvement qui, s'il a effectivement lieu, est déjà une forme de soins et ce dès la première consultation.

J'ai choisi de proposer à l'issue de ces entretiens un autre rendez-vous, un mois plus tard, ce qui correspond à peu près à un rendez-vous entre chaque période de vacances scolaires.

Entre ces intervalles, je les invite à prendre contact avec moi s'ils le souhaitent.

Tous les entretiens proposés ont été honorés à l'exception de certains annulés par les départs des jeunes concernés.

Ils n'ont, au fond, pas demandé à être au foyer et en même temps ils ont accepté après un certain temps, de faire un bout de chemin avec la passerelle pour se donner les moyens de choisir leur avenir. Et l'institution leur offre la possibilité de s'interroger sur leur Désir.

C'est ce qui leur est rendu là, à travers le dispositif que je leur propose. Besoins et demande sont en « je-u ». Cette démarche permet de mettre ces deux tendances en tension, de les faire jouer l'une par rapport à l'autre.

Ces entretiens visent donc précisément à créer une trame, à constituer un passé commun qui deviendra la base éventuelle d'une prise en charge plus conséquente à l'extérieur du foyer.

Ils sont une ouverture. Essentiellement. Ils affirment, ils font la preuve qu'un avenir est encore possible, ils exigent de la part du psychologue la plus grande réserve.

Le psychologue évalue la pathologie de l'adolescent mais tout autant la capacité de ce même adolescent à supporter les formes thérapeutiques que nous pourrions mettre en œuvre avec lui : pour ce faire, la qualité de la relation qui se noue avec le clinicien lors des premiers entretiens, la mobilité

ou au contraire l'immobilité dont il fait preuve, seront utilisées comme premier critère de l'indication thérapeutique.

Ainsi, un travail d'orientation thérapeutique peut être pensé en lien avec le reste de l'équipe.

La réunion d'équipe

Il s'agit par une écoute appropriée, de faire en sorte qu'advienne du Sujet de l'inconscient dans l'institution par les entretiens décrits précédemment. Et, en même temps, ce lieu institutionnel reste ce qu'il est, inscrit dans la réalité. Le travail des éducateurs en témoigne au quotidien.

Cette délicate réalité du travail éducatif renvoie les éducateurs, à un sentiment d'impuissance à faire avancer des situations tellement complexes, qu'il est parfois difficile et décourageant de « maintenir le cap ». La plainte empêche alors le mouvement interne psychique, fixe l'institution dans un mouvement dépressif et laisse les forces vives de la pensée inexploitées malgré les années d'expériences professionnelles.

La présence de la psychologue à cette réunion vise à proposer un éclairage clinique sur chaque situation au sein du foyer, à soutenir et à valoriser le travail des éducateurs par une élaboration commune des situations, en leur donnant les moyens d'exprimer ce que les jeunes leur font vivre.

Il faut noter, qu'une partie de la réunion réservée à l'organisation du service éducatif, doit être un espace réservé aux éducateurs, que le psychologue n'a pas à y intervenir. Quand l'équipe se sent suffisamment dégagée de problèmes organisationnels, au cours de la réunion, ils peuvent faire appel à la psychologue pour enfin évoquer les événements, et les jeunes au cas par cas.

Les échanges qui décrivent la réalité quotidienne des résidents et amènent un questionnement, permettent de relier des directions au projet éducatif et trouvent un potentiel créatif hors champ de l'imaginaire.

La circulation des échanges autour du sujet assure une *fonction de boussole* pour le travail d'équipe garant d'un projet institutionnel porté par les attentes d'un directeur.

C'est lors de la réunion d'équipe que nous pouvons essayer de sortir du magma du groupe, en reprenant pour chacun le mode de fonctionnement psychique propre à chaque jeune, ce qui permet de les différencier et d'ajuster le maniement du transfert. En effet les phénomènes de groupe du foyer prennent beaucoup de place, il est alors nécessaire d'y distinguer chaque individu qui trouve dans le groupe une caisse de résonance pour venir y exprimer sa propre violence, par exemple.

A mon sens, il est très compliqué d'y travailler les effets de groupe « *qui ne font que ramener le sujet à ce qu'il ne connaît que trop, l'Institution où il fait Un en groupe, harmonieusement mortifère²* »

Le maillage institutionnel à « La passerelle » par les diverses réunions qui y sont organisées, donne une dynamique de *pensée* au travail d'équipe.

Conclusions et perspectives

Le point pivot retenu pour la construction de ce cadre de travail s'appuie sur une éthique, celle de la clinique du sujet en institution.

Nous faisons le pari du sujet tant du côté des salariés que des adolescents accueillis.

Qu'en est-il chez ces adolescents de la construction de leur position subjective à laquelle participe, pour un temps dans leur vie, le foyer éducatif La Passerelle ?

² Séminaire de la Libre Association Freudienne tenue par Gabriel BALBO, sur le sujet de l'inconscient et l'institution, en 2009

Temps au fond très court, qui nous amène d'emblée à faire le deuil d'une volonté de maîtrise, pour une présence reliée à un fil du temps ténu que Freud a nommé le temps de l'inconscient.

M. MANNONI, psychanalyste, nous rappelle dans « Ce qui manque à la vérité pour être dite » : « *tout sujet, patient ou soignant, a en effet tendance à projeter dans le cadre d'une institution idéale, ses propres sentiments de toute puissance infantile et un vœu de retrouver une puissance perdue, en participant par là au mécanisme de son propre enfermement. Une institution court donc toujours le risque de verser dans une forme de totalitarisme qui, à terme, secrète la mort*³ »

Il s'agit aussi de soutenir le travail éducatif des éducateurs dans le désir de travailler qui, s'ils ne l'avaient pas, ne seraient pas là.

Peut-être s'agit-il alors de faire crédit à ce qui fonctionne, en ne mettant pas l'accent principal sur les dysfonctionnements, même si ces derniers peuvent être analysés.

Il s'agit d'une éthique respectueuse de chacun dans sa place, son rôle, sa fonction, articulée à l'ensemble de l'équipe ; éthique non menaçante ; éthique soumise à la castration, c'est-à-dire « n'ayant pas réponse à tout » et « s'employant à la tâche » ; éthique garante de ce que parler, penser et dire sont importants ; avec un axe de travail bien repéré, à savoir le sujet, le symbolique et leur défense ; le travail de fait avec tous les membres de l'équipe, dont la direction dans la différenciation.

N'est-il pas essentiel alors, de se montrer désirant dans son travail pour que d'autres sujets adviennent ?

Deux chantiers restent à mener. D'une part le travail avec **les familles**, et d'autre part celui **du réseau**. En particulier, avec l'école, les institutions de soins (l'inter secteur de pédopsychiatrie) ainsi que les acteurs de l'ASE.

³M., MANNONI, « Ce qui manque à la vérité pour être dite », Ed DENOEL, p 79

A MAROLLES EN HUREPOIX...

Jacques CHEVALIER, Psychologue

En 2010 s'est finalisée la prise en charge d'Alexandra au sein du foyer. Le juge a en effet décidé un retour à domicile à partir du 30 juin.

Ceci, qui s'est passé en 2010, découle de ce qui s'est passé en 2009... Nous reprendrons ici le parcours de cette jeune fille, Alexandra, arrivée au foyer "La Passerelle" en décembre 2008.

Raisons du placement et difficultés personnelles d'Alexandra

C'est sur l'initiative de la mère, désemparée dans la relation avec sa fille, que sera contactée l'ASE afin qu'elle soit aidée dans cette relation. Malgré tous ses efforts elle ne parvient pas à ce que sa fille suive un cursus scolaire normal; son absentéisme est massif, même après avoir intégré un internat scolaire, et elle se présente sous la forme phobique (panique à l'approche de l'entrée de l'école, fuites diverses).

Suite à l'appel à l'aide de la mère, les services sociaux proposent un placement d'Alexandra, que la mère accepte. On note que déjà le rôle du père n'apparaît qu'en filigrane. On peut alors préciser qu'Alexandra porte le nom de famille de sa mère, son père ne l'ayant pas officiellement reconnue, émettant un doute quant à sa paternité...

Son arrivée au foyer fut à proprement parler dramatique. Retenue par les bras du chef de service, Alexandra pleurait et hurlait à sa mère qui s'éloignait: "Ne m'abandonne pas!"

Aussitôt, au sein du foyer, elle promet qu'elle ne restera pas, qu'elle retournera chez sa mère, ce qu'elle fera sous forme de fugues, à plusieurs reprises.

La présence du psychologue

La présence du psychologue sur le foyer éducatif de Marolles se répartit sur un quart de temps plein, dont un gros tiers est réservé aux réunions et le reste du temps est consacré aux jeunes, à leurs parents, et occasionnellement à des synthèses ou réunions diverses, à l'extérieur. On précisera que le psychologue du foyer de Marolles prend ses fonctions à la fin du mois de janvier 2009, soit un peu plus d'un mois après l'arrivée - bruyante - d'Alexandra.

Les réunions

L'équipe est très inquiète pour Alexandra, qui montre depuis son arrivée de nombreux signes d'un profond mal-être dont l'équipe ne sait pas quoi faire, et qui s'en trouve péniblement encombrée. Alexandra se fait saigner les bras: "scarifications" néanmoins très superficielles mais dont elle dit que "ça la soulage"; elle passe de longs moments dans son lit recroquevillée "en position fœtale" avec une tétine dans la bouche; elle s'assoit sur le rebord de la fenêtre de sa chambre (à l'étage de la maison); elle réclame sans cesse des médicaments pour des douleurs variées mais souvent localisées dans l'abdomen et à la tête, et dont le médecin - voire l'hôpital - ne trouve pas la cause... Si ce n'est à dire que ça se situe "dans la tête", ce que nous avons bien supposé, sans toutefois pouvoir se permettre de risquer de passer à côté d'une pathologie organique.

Le psychologue est là attendu spécialement : l'équipe se trouve sans solution, impuissante face à des manifestations débordantes d'affects douloureux et dont l'interprétation du côté du sens échappe. Qu'est-ce que ça veut dire? Qu'est-ce qu'on peut faire? Est-on suffisamment qualifié pour prendre en charge une jeune avec de tels symptômes? Relève-t-elle vraiment du foyer éducatif ou ne serait-il pas préférable, pour elle, qu'elle aille dans une structure plus adaptée à sa problématique (pathologie)?

Un consensus s'établit néanmoins autour de la souffrance qui se manifeste si bruyamment chez Alexandra; d'où une demande d'aide du côté de l'équipe. Le psychologue, s'appuyant sur le fait qu'Alexandra fasse certaines choses "correctement" propose de profiter de cela pour lui faire un *cadeau*... L'idée étant de trouver quelque prétexte pour *la valoriser*. Mais cette hypothèse n'a été ni comprise ni retenue. La tentative de réparation échouée du côté du cadeau est revenue un peu plus tard sous la forme d'une attention plus particularisée. Le signifiant de "mal aimée" qui semblera parler à l'équipe est introduit lors d'une réunion, ce qui a participé à ce qu'Alexandra soit comprise, envisagée davantage du côté d'un déficit (de confiance en elle) que du côté rebelle, qui était censé expliquer ses oppositions si fréquentes.

En effet, un jeune perçu dans "la toute-puissance", la "rébellion" fait tendre les équipes à en rajouter du côté du rapport de force, pour faire comprendre au jeune, qui commande, relation de face à face qui tend à ce que le jeune se soumette. Fondamental à certaines occasions pour que le jeune sente bien la dissymétrie qui existe de fait dans la relation, et qui n'est pas négociable – à tout le moins dans un espace qui n'est pas du jeu –, ce rapport de force devient délétère lorsque c'est l'adulte qui se sent attaqué dans son autorité, alors même que le jeune se débat avec ses symptômes.

Un pas a été fait au sein de l'équipe, dans le sens de cette compréhension-là, bien qu'on ne puisse aujourd'hui affirmer que ce résultat soit applicable à chaque jeune en souffrance accueilli dans le pavillon.

L'action directe et le quotidien

Il y a une fonction du psychologue, qui est du psychothérapeute et dont le cadre d'intervention doit se limiter aux entretiens qui se déroulent dans son bureau – et ce, que le cadre soit institutionnel ou privé. C'est la règle freudienne de l'abstinence, de tout rapport autre entre le patient et son psychanalyste (ici seulement thérapeute). Dans ce cadre le "moi" du psychothérapeute est mis le plus possible de côté, avec comme but ultime son effacement complet.

Pour que cela s'engage, il faut un minimum de "demande" de celui qui va devenir un(e) patient(e); demande qui, si elle est inexistante peut dans quelques cas émerger – c'est du moins ce qu'osent espérer les personnes qui nous envoient ces patients. Et en effet, il existe un certain nombre de personnes ayant des symptômes diversement marqués, quelques fois très invalidants et qui pour autant ne souhaitent pas s'engager dans un travail qui les mettent en jeu, en question, voire en cause.

Le rôle du psychologue dans le cadre du foyer éducatif de Marolles n'est pas à proprement parler celui de psychothérapeute, et ce pour plusieurs raisons, à savoir : le fait 1/ de croiser les jeunes dans leur quotidien, 2/ de manger avec eux certains repas du midi, ou encore 3/ de participer à la fête de l'institution. Ces facteurs nécessitent un maniement du transfert qui prenne en compte les inévitables moments du quotidien où se mêlent fonction (du psychologue) et "moi" (de la personne sur laquelle s'incarne le psychologue). Enfin, même si des discussions existent avec les jeunes du foyer, dans le bureau ou à l'extérieur, le psychologue reçoit également leurs parents et peut être amené à avoir des contacts avec des partenaires extérieurs.

Alexandra est une jeune fille intelligente, qui dit des énormités auxquelles elle ne croit pas elle-même mais dont elle sait que ça fait réagir les adultes. Un exemple typique pourrait être: "J'en ai trop marre de vous, demain je fais mon sac et je rentre chez moi!", ce à quoi l'adulte a tendance à répondre sur le même mode, soit "mais tu sais que ce n'est pas possible Alexandra! Tu veux que la police vienne te chercher?" ou bien "Oui et puis comme ça le juge sera au courant et il te placera encore plus longtemps".

Le psychologue a fait le choix de toujours répondre dans le sens d'Alexandra, aussi grande que soit sa provocation: "mais oui, vous avez tout à fait raison, c'est exactement ce qu'il faut faire, etc.", réponse désarmante au jeu de dupe qu'elle propose. Mais non seulement que de désarmer, ces réponses prennent toujours son parti: le psychologue est résolument de son côté, ce qui la fait aussi beaucoup sourire. Par exemple, un jour que le psychologue arrive, Alexandra est en train de jouer au foot avec l'éducateur stagiaire, qui semble prendre la partie très au sérieux. Le positionnement corporel du psychologue empêche le stagiaire de mener à bien son action, ce qui permet à Alexandra de finalement marquer un but: 8 à 1! En reparlant de cela à l'intérieur, nous convenons avec Alexandra et malgré les protestations du stagiaire, qu'elle avait effectivement bien gagné cette partie, sur le score très honnête de 30 à 0 ...

On pourrait multiplier les exemples qui, par un parti-pris d'emblée, poussent la jeune vers un sentiment plus fort de "valoir quelque chose".

Ainsi son point de vue sur les psys aura-t-il évolué durant cette année et demi de placement. D'un "ils sont tous fous", Alexandra est passée à un "Y'en a qui sont cons" faisant clairement référence à des rencontres passées (et manquées) mais excluant tout aussi clairement le psychologue du foyer de cette catégorie, malgré tout, peu enviable/reluisante.

Revoyant un an en arrière certains comptes rendus ou commentaires faits par les éducateurs à son sujet ou relatant des faits qu'elle a produits, Alexandra pourra dire "mais j'étais pas bien, fallait m'envoyer voir le psy!", "mais c'est ce qu'on a fait ma chère Alexandra..." Finalement c'est un "pourquoi pas" qu'elle adresse à l'éducatrice qui évoque la possibilité qu'elle fasse la démarche elle-même, après sa sortie du foyer devenue imminente.

Le travail avec les parents

Les entretiens avec la mère

Les rendez-vous avec la mère d'Alexandra ont été assez nombreux, bien qu'irréguliers. Madame s'est prêtée au travail proposé, d'une bonne volonté; mais se sentant très rapidement accusée, ce qu'il a fallu "désamorcer" à plusieurs reprises.

Elle a pu évoquer beaucoup de thèmes importants et difficiles: ce que représentait pour elle la maternité, ses doutes et surtout ses inquiétudes par rapport, à la fois, au bien-être de ses enfants et à sa capacité de bien les élever, et, quasi conséquemment, la priorité presque absolue qu'elle a donnée à ses enfants – notamment par rapport à leur père; ceci en lien avec sa propre jeunesse et la place qu'elle occupait dans sa famille. On note au passage qu'Alexandra porte le même nom de famille que sa mère, qui elle-même porte le même nom que sa propre mère, avec qui d'ailleurs elle est retournée vivre suite à sa séparation d'avec le père d'Alexandra...

Madame a aussi pu évoquer le climat insupportable qui régnait dans leur habitation lorsqu'ils y vivaient tous ensemble (Mr alcoolisé et agressif...), son sentiment d'être débordée par ses enfants et de ne pas être aidée par son mari.

Les entretiens avec le père

Alexandra m'avait prévenu; son père n'aime pas les psys, il ne viendra pas. Je pense par conséquent devoir lui faire une invitation "spéciale". Mais cela commence mal car l'adresse qui figure dans le dossier d'Alexandra n'est pas la bonne, et c'est la mère qui récupère le courrier... Un faux pas d'emblée, qu'il faut alors rattraper. Sur la lettre-invitation suivante, les excuses pour le premier faux-pas seront fournies; et visiblement acceptées.

Monsieur viendra donc à l'entretien fixé. La discussion, d'une qualité "correcte", se terminera par un "c'est vrai que j'aime pas les psys, mais vous ça va..." Ne nous emballons pas ! Monsieur reviendra ensuite mais finira par ne plus honorer les propositions de rendez-vous, au fur et à mesure que son état, par ailleurs, semble se dégrader.

Il aura néanmoins pu verbaliser ses difficultés récurrentes avec l'alcool, son travail qu'il arrive malgré tout à assurer, son manque de confiance en sa femme (concernant sa fidélité), son incertitude quant à sa paternité, la place qu'elle ne lui laissait pas auprès de ses enfants...

Suite aux quelques entretiens que nous avons eus, Monsieur s'est rapproché de sa fille, au grand bonheur de celle-ci; qui, ayant dit à son propos lors du premier entretien avec le psychologue que c'était "le premier des fous", elle l'appellera alors "mon petit papa chéri"!

Malheureusement Monsieur n'a plus honoré les rendez-vous qui lui étaient proposés...

Le lien avec l'école

Après plusieurs inscriptions d'Alexandra dans différents collèges, sous différentes formules (classique ou internat, et même en tant que stagiaire dans une école maternelle) qui jamais n'ont résisté ou à ses conduites d'évitement ou à son agitation anxieuse, elle obtient une place dans une "classe relais", classe à effectif très réduit (4 à 6 élèves) qui revêt un côté "dernière chance" au niveau scolaire.

Alexandra s'y inscrit assez bien pendant le premier trimestre, à la fin duquel, quand même, l'école nous fera signe d'une inquiétude vis-à-vis d'Alexandra. Nous proposons qu'ils viennent nous en parler lors d'une réunion organisée pour l'occasion. Le psychologue, ainsi que l'équipe font valoir le point de vue de *l'accueil* et de la *souffrance* pour atténuer le sentiment qu'ont les adultes de la classe relais de ne pas être respectés par Alexandra. Si effectivement elle ne se laisse pas faire ou refuse d'exécuter telle action ce n'est pas uniquement à cause de son mauvais caractère ou d'un sentiment de toute-puissance qu'elle cherche à exercer sur l'autre, mais surtout parce qu'elle a, plus globalement, le sentiment de ne pas être respectée.

C'est par ailleurs quelque chose qui lui sera indirectement verbalisé lors d'un de ses derniers retours de fugue, suite aux mauvaises paroles paternelles⁴. Indirectement, c'est à dire que le psychologue a rebondi sur ce que disait l'éducatrice à la jeune, comme quoi il fallait respecter les autres, que "parfois des jeunes pouvaient avoir du mal à respecter, quand ils ont eux-mêmes le sentiment qu'ils ne sont pas respectés."

Nous expliquons à un éducateur scolaire très fixé sur les règles, en quoi la jeune a un réel besoin d'une attention soutenue, de valorisations répétées, d'encouragements incessants pour endiguer un mouvement de dévalorisation, de déscolarisation, voire de désocialisation, de marginalisation vers lequel elle peut se sentir "morbidement attirée".

⁴Lors d'une journée prévue au domicile de son père, Alexandra en est partie pour aller chez sa mère, du fait de l'alcoolisation progressive de son père avec un ami à lui. Son père furieux, après l'avoir rejointe, lui a alors lancé devant l'éducatrice du foyer qu'elle "ne lui faisait que des problèmes", qu'il "ne voulait plus la voir" et que de toute façon ils l'avaient "trouvé dans une poubelle". Alexandra en a bien évidemment été très affectée, ce qui a eu un retentissement sur sa conduite au foyer comme à l'école (tendance autodestructrice).

Conclusion

Voilà exposés les différents champs d'actions possibles exercés par le psychologue du foyer éducatif de Marolles en Hurepoix, à travers le déroulement d'une prise en charge relativement exhaustive, et en tout cas très pluridisciplinaire.

Il reste à mentionner l'aspect plus purement psychothérapeutique de la prise en charge – c'est à dire à l'extérieur de l'institution. Dans les plaintes répétées qu'Alexandra formulait à l'équipe concernant des souffrances corporelles récurrentes, et son souhait affiché d'être hospitalisée (c'est-à-dire qu'on s'occupe d'elle intensivement), elle fait part au psychologue d'hallucinations auditives qu'elle aurait. Ces hallucinations paraissent tout à fait atypiques et très peu crédibles. Elle est néanmoins entendue et prise au mot: un rendez-vous est pris avec la psychiatre responsable du C.M.P. le plus proche – qui nous confirmera que ces hallucinations sont bien des affabulations. Ce rendez-vous a soulagé à la fois la jeune mais aussi beaucoup l'équipe.

Adressée en psychothérapie à son collègue infirmier-psy, Alexandra ira volontiers à un ou deux rendez-vous mais ne souhaitera pas continuer. Rencontre manquée.

Reste alors à nouveau la seule prise en charge psycho-éducative du foyer.

Epilogue

La décision du juge, d'ordonner le retour d'Alexandra chez sa mère, a surpris autant l'équipe du foyer, que sa famille et surtout Alexandra elle-même ; elle avait en effet signifié qu'elle souhaiterait rentrer mais qu'elle savait que c'était prématuré.

Finalement, c'est environ un mois après son retour que nous apprenons par le biais de sa maman, qu'Alexandra est enceinte. Depuis quand exactement nous ne le savons pas mais c'est à une date très proche de celle de son départ, peu avant ou peu après l'audience au tribunal.

Nous n'avons que peu d'éléments concrets pour nous permettre de comprendre précisément les circonstances de cet événement; nous en sommes donc réduits aux suppositions, sachant le travail effectué en amont et qui exclut forcément le manque d'information.

La discussion entre le psychologue et le chef de service à propos d'une possible recherche d'amour orientée "maladroitement" du côté du sexuel s'est davantage focalisée sur l'inquiétude liée au risque d'un comportement inadapté qu'elle pourrait avoir à l'extérieur du foyer: se faire "aimer" même si cela doit se faire dans des circonstances pouvant s'avérer dangereuses. Le risque, à la fois de contraction d'une MST et d'une grossesse précoce avait d'autre part été sérieusement envisagé du fait des affirmations d'Alexandra, disant qu'elle ne prenait pas régulièrement la pilule contraceptive qui lui était prescrite, et qu'elle avait des rapports sexuels non protégés.

La mobilisation des éducateurs et les consultations gynécologiques mises en place par le foyer n'auront pas suffi à protéger Alexandra de son irrépressible "besoin" d'amour.



A BRETIGNY SUR ORGE...

Brigitte MAHIEU, Psychologue

Cette modalité d'accueil pour 13 jeunes de 16 à 21 ans maximum, si elle n'est pas exceptionnelle est toutefois particulière. Il s'agit de proposer une alternative à un accueil qui oblige le groupe des jeunes placés à cohabiter sur un même lieu, un pavillon par exemple.

L'hébergement pour les 6 mineurs accueillis se fait ici dans deux F4 (trois chambres et un espace collectif à partager).

Les 7 majeurs sont hébergés sur 2 appartements F3 et sur trois studios.

L'ensemble des appartements est réparti dans une « résidence » à Brétigny, l'un des studios est à Arpajon.

L'équipe éducative est constituée de 5 professionnels auxquels s'ajoutent un chef de service, lui-même de formation éducative et une psychologue clinicienne à temps partiel.

QU'AVONS-NOUS À FAIRE TOUS ENSEMBLE ?

Les professionnels entre eux ? Les professionnels avec les jeunes? Et qu'en est-il des jeunes entre eux ?

Bien sûr la mission et le projet de l'établissement nous désignent une ligne, elle est clairement ÉDUCATIVE.

Les professionnels de l'éducation avec les jeunes

Il s'agit pour ces jeunes de grandir vite et bien aurait-on envie de dire. Au plus tard à 21 ans ils doivent être en mesure de subvenir à leurs besoins, au travail ou en formation, avec une rémunération ou avec une bourse, dans un accueil provisoire : FJT, chambre d'étudiant voire un appartement. Le défi est lancé et le parcours difficile puisque ces conditions sont posées elles-mêmes par des circonstances antérieures singulières liées à une absence ou une carence de soutien familial.

Dans leur pratique, les professionnels voient arriver dans le service des jeunes qui ont déjà un passé de fugues, d'errances et de déscolarisation pour certains, d'autres sont des migrants le plus souvent sans l'avoir choisi, certains fuient la guerre et cherchent refuge. Chaque histoire est complexe, toutes s'accompagnent de souffrance, voire de traumatismes.

Chaque membre de l'équipe de professionnels va donc se retrouver aux prises avec des situations douloureuses qu'il devra accompagner ici et maintenant, dans une relation directe à la réalité: quel niveau scolaire, quelle formation possible, quel droit d'être sur le territoire...? Auxquels répondent des accompagnements vers le PIJ (Point Information Jeunesse), la mission locale, le collège, les centre de formation, les écoles de la deuxième chance, l'ambassade, la préfecture...

Oui, bien sûr mais les éducateurs ne sont pas des assistants sociaux, c'est autre chose qu'il leur est demandé même si tout cela doit être fait! Nous voici avec des enfants que nous menons vers la majorité sur le chemin de l'insertion sociale et professionnelle, de la responsabilité et de l'autonomie.

Vous avez dit suppléance parentale?

Il est demandé au professionnel de l'éducation de faire vivre la fonction éducative tout en se gardant bien d'occuper la place de l'éducateur légitime, LE PARENT.

C'est une question complexe cette notion de légitimité dans la fonction éducative.

Les professionnels entre eux

Équipe transdisciplinaire parce qu'il s'agit pour les professionnels de construire un regard en passant par le point de vue de chacun. Le travail de l'équipe est un travail de la pensée; il nous faut dire, il nous faut entendre et il nous faut élaborer.

Nous changeons de registre, nous entrons dans le temps de la clinique éducative:

- celle du jeune qui projette sur l'un ou sur l'autre éducateur, sur le service peut-être ou l'institution, les tourments de son adolescence : les angoisses liées à ces transformations que son corps lui impose, ses débats avec les figures d'autorité de son passé qui sont absentes, peut-être perdues, ou figées dans l'imaginaire. Comment apprendre à se séparer psychiquement quand la séparation a eu lieu déjà si précocement, si soudainement ou si brutalement comme une perte avec des parents si loin (géographiquement, culturellement, affectivement...) ? Comment prendre soin de soi quand les assises narcissiques sont mises à mal par la situation scolaire et les questionnements de l'adolescence? Dans quelles images d'adulte se projeter pour trouver un étayage pour se construire en tant que personne et en tant que femme ou en tant qu'homme ?

L'équipe éducative est entre autres le support de ces projections et le réceptacle de ces angoisses et mal-être, avec le cortège des expressions adolescentes: anorexie, boulimie, addiction, tentative de suicide, marques sur le corps, agressivité, prostitution, fugues...et autres conduites à risques. Quelle mesure prendre de ces symptômes? Entre-t-on dans la pathologie avec un soutien à mettre en place dans la construction d'une démarche de soin ? Reste-t-on dans des manifestations bruyantes mais non pathologiques de la crise adolescente ? Question difficile s'il en est et responsabilité profonde des professionnels.

Dans tous les cas, que voyons-nous de ce qui se passe pour tel jeune ? Qu'y comprenons-nous ? Comment intervenir ? L'équipe transdisciplinaire est au travail sur le versant clinique.

- celle de la famille qu'elle soit proche ou lointaine géographiquement, en lien ou sans lien avec le jeune, attentive ou en conflit avec celui-ci...Il s'agit pour les professionnels d'accompagner le jeune dans son développement, en phase avec les étapes qui sont les siennes dans le lien, l'absence de lien ou la rupture du lien à sa famille. Cette notion de rupture renvoie à un vécu douloureux où la perte du lien reste violente et traumatique. Comment se construire pour l'adolescent dans ce mouvement de séparation que nécessite le passage à l'âge adulte quand la rupture a déjà eu lieu ? Il faudrait retisser le lien pour se séparer à nouveau et retrouver et retraverser la douleur avec l'intensité que produit le mouvement pulsionnel adolescent... Le temps psychique n'est pas toujours en phase avec le temps social, le temps de la réalité partagée, le temps du contrat jeune majeur. Quand on dit famille il peut s'agir des parents, ou du père et de la mère (parents séparés), d'un parent isolé, des frères sœurs et/ou demi-frères...Aider le jeune à faire avec la famille qui est la sienne, suppose chez les professionnels une mise en place de la rencontre avec les familles, un travail de réflexion important et un souci de coordination avec les partenaires tels que l'Aide Sociale à l'Enfance et/ou le Juge aux affaires familiales.

D'autre part, l'éducateur, de par sa fonction, est garant du respect des droits de chacun notamment ceux des parents qui ont l'autorité parentale. Les éducateurs et le chef de service éducatif ont ce rôle de garde-fou de la toute-puissance des institutions. C'est ainsi un espace préservé pour les parents à l'exercice de leur rôle. Et enfin, le fait que l'institution comme le service et l'éducateur soient chacun soumis à la loi, a valeur éducative pour le jeune, c'est l'ordre symbolique inhérent à la fonction éducative incarnée par les uns et les autres.

- et enfin clinique du transfert et du contre-transfert dans la relation éducative. Autrement dit, il est aussi demandé aux professionnels d'avoir un regard sur ce qu'ils engagent personnellement dans la relation à ces jeunes en bouleversement/réaménagement pulsionnel ! Dans ce temps adolescent d'une nouvelle quête vers l'objet de la satisfaction primordiale, les professionnels de l'éducation, dans leur désir d'aider ces jeunes et de les voir se construire et s'insérer socialement et professionnellement, vont-ils en faire trop? Autrement dit quels liens de dépendance risquent-ils de nouer ? « L'enjeu est alors de permettre à notre interlocuteur - (l'adolescent)- de s'approprier subjectivement sa capacité à effectuer des transferts, à vrai dire infinie, tout à l'opposé d'une attitude qui consisterait à endosser l'habit de l'objet parental

transféré et à se prendre pour l'éducateur enfin trouvé, le véritable parent! ⁵».

On voit bien que l'articulation entre les différents registres de la clinique et les exigences que la réalité fait peser sur le jeune, ne peut se faire pour l'éducateur qu'en prenant appui sur une équipe, dans un travail complexe mêlant différents niveaux d'analyse, afin que l'équipe puisse aboutir à une élaboration cohérente et partagée de la problématique singulière qui se dessine alors pour chacun des 13 jeunes accompagnés.

Le professionnel doit dans le temps de la pensée (les temps de réunion notamment) pouvoir se dégager de ces pressions qu'il endosse, et souvent se placer en étayage, dans un rôle de « Moi-auxiliaire » pour ces jeunes fragilisés par leur histoire et par la métamorphose adolescente. L'action coordonnée du chef de service éducatif et du psychologue est alors essentielle.

Les jeunes entre eux

Les pairs, le groupe, la bande, le social, le sexuel voilà les déclinaisons relationnelles que les adolescents vont mettre en place dans ce mouvement de recherche identitaire et d'angoisse de séparation.

Là aussi, le service et les professionnels sont présents afin d'accompagner le tissage du lien social, afin d'être support de projection et étayage dans la constitution de la relation à l'autre, aux autres, dans le registre de l'altérité. L'analyse du transfert et du contre-transfert est essentielle alors là aussi, dans cette retransférée, mue par l'énergie pulsionnelle adolescente, des courants tendres et érotiques du lien à l'autre. Des groupes de paroles par quinzaine, proposés aux mineurs et des groupes de discussion mensuelle s'adressant aux majeurs sont l'objet d'un investissement important en termes de réflexion et d'un engagement personnel profond de l'ensemble de l'équipe. Le collectif qui deviendra le social est une dimension importante concernée par l'action éducative.

Conclusion

Le chef de service éducatif est le chef d'orchestre qui œuvre à prendre soin de ses solistes tout en respectant l'œuvre annoncée. Il soutient la créativité et l'inventivité de chacun tout en étant garant de l'harmonie générale. Le psychologue repère des fausses notes, des interrogations et des grains de sable, pour parfaire ce travail. Il aime la musique, l'œuvre et soutient la créativité. Le directeur donne le « la ». Les politiques et les instances administratives nous donnent les moyens de nos ambitions humaines. Prenons soin des professionnels de la santé et de l'éducation.

⁵ Philippe GUTTON, « Le pubertaire », Collection Quadrige, Ed. PUF, Paris, 2003.



QUELQUES CHIFFRES...

Présents au 1er janvier 2010 :

41

En 2010, 124 dossiers de demandes d'admission ont été reçus à "La Passerelle" dont 81 du département (47 des MDS, 9 de l'IDEF, les autres des différents services sociaux : SSE, SAEMF, AEMO, secteur associatif...).

21 ont abouti à une admission en 2010 (dont 2 dossiers de 2009) ; 13 sont encore à l'étude. 80 sont restées sans suite, soit de notre fait (faute de places disponibles, mauvaise orientation), soit de celui des mandants (admissions dans un autre établissement pour la plupart). 11 dossiers refusés (âge, sexe, problématique), 1 dossier refusé après étude.

Nous avons été contactés pour 5 fratries.

Analyse des 124 dossiers "Demande d'admission" traités :

	Admis	Sans suite	Refus (âge, sexe, problématique)	Refus après étude	A l'étude
Essonne	18	47	6	1	9
Autres départ.	3	33	5	0	4
TOTAL	21	80	11	1	13

Admissions :

21

(Deux de ces admissions font suite à des demandes formulées en 2009).

- Garçons : 7
- Filles : 14

Origine des jeunes admis :

- Essonne : 18
- Paris : 2
- Hauts de Seine : 1

Les 21 demandes d'admission nous ont été formulées par :

a) - pour l'Essonne :

18

- les Maisons Départementales des Solidarités pour 10
- le Service Social de l'Enfance de l'Essonne pour 5
- l'Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille pour 1
- le Service d'Aide Educative en Milieu Familial pour 1
- l'Œuvre de Secours aux Enfants pour 1

b) - pour Paris :

2

- le SIOAE 75 (AVVEJ) pour 1
- le SAU Colombes 92 (AVVEJ) pour 1

c) - pour les Hauts de Seine :

1

- le SAU Colombes 92 (AVVEJ) 1

Jeunes suivis du 1er janvier au 31 décembre 2010 :	62
(Dont 3 fratries)	
• Garçons :	22
• Filles :	40

Années de naissance des jeunes suivis en 2010 :

• 1989	2
• 1990	2
• 1991	5
• 1992	16
• 1993	10
• 1994	11
• 1995	8
• 1996	8

Statuts :

	Des 62 jeunes suivis	Des 21 jeunes admis
En Garde (Juge)	31	13
Accueil Provisoire	7	4
A.P. Article L 223-2	1	0
Tutelle	1	0
Contrat Jeune Majeur	22	4

22 jeunes ont bénéficié d'une prise en charge au titre de jeune majeur :
 8 étaient majeurs au 01/01/2010,
 13 ont changé de statut au cours de l'année en devenant Jeunes Majeurs : 4 E.G., 2 Tutelle, 3 A.P. et
 4 A.P. Article L 223-2,
 1 jeune a été admise majeure.

SORTIES :	22
(Dont 4 admis en 2010)	

Années	Garçons	Filles
2009	12	11
2010	7	15

Orientations	Jeunes
Arrêt de prise en charge	4
Autonomie	3
Exclusion	3
Retour en famille	5
Fin PC à la demande du jeune le jour de ses 18 ans	2
Structures d'autonomie	5

Durée moyenne des prises en charge des 22 sortants

(dont 4 admis en cours d'année) : 495 jours (de 82 à 1567 jours), soit environ 16 mois.

Présents au 31 décembre 2010 :

40

Tableau comparatif des mouvements sur les 5 dernières années d'exercice :

Années	Présents au 01/01	Admissions	Sorties	Présents au 31/12
2006	39	34	32	42
2007	42	34	32	43
2008	43	23	31	35
2009	35	29	23	41
2010	41	21	22	40

Présents au 01/01/10 : 41	ADMISSIONS	SORTIES	Présents au 31/12/10
ESSONNE	18	17	33
Autres départements	3	5	7
TOTAL	21	22	40

Isabelle BARTOLINI
Secrétaire

Foyer Educatif « La Passerelle »

8 bis, rue du Puits Sucré 91630 Marolles en Hurepoix • Téléphone 01.64.56.17.94 • Télécopie 01.64.56.07.12

Contact.lapasserelle@avvej.asso.fr

Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes • Reconnue d'Utilité Publique • Groupement Vers la Vie • www.avvej.asso.fr